



Communiqué de Presse

Paris, le 05/02/2024

Renouvellements au 1er janvier 2024

Inflation persistante, instabilité géopolitique mondiale et surtout sur-fréquence de catastrophes naturelles de moyenne ampleur : tel est le contexte des renouvellements qui a justifié la poursuite de l'ajustement des conditions de réassurance.

La campagne de janvier, qui représente environ 65% du portefeuille de CCR RE, s'est soldée par la souscription de près de 840 millions d'euros de primes, soit une augmentation de 11% par rapport à l'année dernière à taux de change constant.

Plus de la moitié de cette hausse provient de la croissance organique : 45 % de contrats avec des nouveaux clients et 55 % de l'élargissement de relations déjà existantes. CCR RE a en outre tiré profit du léger durcissement des taux de réassurance, de l'adaptation des structures de couverture et de l'augmentation des taux primaires.

Concernant la réassurance Non-Vie, les primes émises ont augmenté de 17 % par rapport à 2023, passant de 530 millions d'euros à 620 millions d'euros.

Pour les branches Spécialités, CCR RE a poursuivi sa politique visant un meilleur équilibre entre tous les secteurs et bénéficié de la hausse des taux d'assurance dans le cadre de couvertures proportionnelles. Le montant total des primes a ainsi augmenté de 25 %, passant de 60 millions d'euros à plus de 75 millions d'euros.

La réassurance Vie et Santé représente environ 25 % du portefeuille global de CCR RE. Le chiffre d'affaires est stable, priorité ayant été donnée à la rentabilité.

Hervé Nessi, Directeur de la Souscription chez CCR Re, a commenté : *"Ces renouvellements ont été bien plus sereins qu'en 2023. Le marché a semblé afficher un certain consensus autour de l'idée que les assureurs, en gardant plus de risques, supporteront les sinistres de taille moyenne et fréquents, tandis que les réassureurs se recentreront sur leur métier initial qui est de prendre en charge les événements plus rares mais de grande ampleur."*



À propos de CCR Re

CCR Re est un réassureur international à taille humaine présent dans 80 pays dans le monde, dans les branches traditionnelles dommages aux biens et responsabilité civile, vie et santé, ainsi que dans certaines branches de spécialités (crédit, marine, aviation, spatial, agro).

L'identité, l'organisation et le modèle économique de CCR Re témoignent de sa robustesse et de son agilité au service de ses clients. CCR Re compte sur des équipes expertes, engagées et multiculturelles. L'entreprise intègre les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans ses activités de réassurance et d'investissement.

En 2022, CCR Re a réalisé un chiffre d'affaires brut de 987M€ avec un résultat net de 42M€ et affiche un ratio combiné de 98,7%. Les objectifs annuels ont été atteints, portés par le développement du chiffre d'affaires. Cette croissance maîtrisée, qui s'effectue dans de bonnes conditions de solvabilité, reflète une dynamique financière et opérationnelle forte, soutenue par tous les métiers au service des clients et des partenaires.

Depuis juillet 2023, CCR Re est détenue en majorité par SMABTP et MACSF, ainsi que CCR.

Contacts Presse

Marlène Larssonneur - Direction de la communication + 33 (0)1 44 35 31 65 - mlarssonneur@ccr-re.fr

Caroline Sueur – Agence relations presse + 33 (0)6 63 89 31 31 - csueur@convictions.fr

Retrouvez les actualités de CCR Re sur nos différents supports de communication :

